

Conseil municipal
Jeudi 4 octobre 2018 à 19 H
à la mairie

Présents : MM. ARRONDEAU - PAGE : Adjoints

Mmes LE CLAINCHE - LENOIR - MORIN - NICIER - MM. DUVEAU - FOLTZENLOGEL -
Mme LEROY

Excusés : M. MOUTTE

Secrétaire : Mme LENOIR

Compte rendu du 04.08. : approuvé

Ordre du jour :

- Décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil municipal au maire :
Vente de 2 habitations
Pour ces 2 ventes, la commune n'a pas exercé son droit de préemption

**DISSIMULATION DES RÉSEaux ÉLECTRIQUES, TÉLÉPHONIQUES
TRAITEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

2^e tranche - VALLÉE DE VERRIÈRE n° 76 au n° 100

Sur cette tranche de travaux, la dépense prévisible restant à la charge de la commune s'élève à 70 915 €

- Une aide financière du Conseil départemental a été obtenue : 33 629 €
- Conseil régional devrait financer : 30% sur les 12 luminaires
- Reste à financer : environ 35 000 €
Les travaux débuteraient à la mi Novembre 2018
Après discussion, le conseil municipal décide d'engager les travaux.
Les habitants du secteur des travaux et ceux du fond de la vallée seront informés de la mise en place des déviations.
- **ACHAT DE MATRIEL POUR L'ECOLE**
Après discussion, le choix se porte sur l'acquisition d'un copieur qui fera également imprimante et scanner.
Nous avons 2 offres (achat ou location) La différence entre l'achat et la location sur 5 ans couvre les frais annuels relatifs à la maintenance.
- **LA DÉFENSE INCENDIE de la COMMUNE**
Suite à la visite d'un responsable de la Prévention au SDIS, nous avons relevé quelques faiblesses dans le dispositif

La commune devra donc étudier avec la communauté de communes et la SAUR la possibilité d'installer un ou deux poteaux. Ou en cas d'impossibilité par manque de débit, des réserves d'eau devront être mises en place.

Les secteurs concernés sont La Poterie/la Goupillère et Verrière « les chiendents »

LAVOIR : nous avons constaté une fuite de l'eau du bassin qui ne s'écoule que partiellement par la trappe et à priori une fissure a dû se produire au niveau du bassin : l'eau s'écoule en partie par cette ouverture que nous devons localiser.

Un sourcier qui a effectué une visite le 05.09.2018 a repéré le parcours des sources

Dans un premier temps, il est décidé :

D'ouvrir la trappe et laisser couler un maximum d'eau.

Balayer le fond du bassin

Essayer de repérer la fissure

TERMITES : financement communal

Les élus de Thizay ont attiré l'attention de la CCVL sur ce gros problème, dès le mois de juin 2016.

En Octobre 2017, la CCCVL a décidé d'apporter une aide financière aux personnes dont les habitations sont contaminées mais sans rétroactivité sur les dépenses antérieures au 24.10.2017.

Après discussion et au vu des chiffres, le conseil municipal décide d'apporter une aide exceptionnelle aux habitants des huiliers. Cette aide sera d'un montant équivalent à celle de la CCCVL. La commune, en aidant les habitants des Huiliers compense partiellement la décision tardive de la CCCVL.

Si d'autres cas devaient se présenter, les personnes concernées seraient subventionnées par la CCCVL sur le montant total du devis.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter cette mesure exceptionnelle.

- **FOURRIERE INTERCOMMUNALE** : convention avec la CCCVL - signature
- **Dégrèvement de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés non bâties**, au bénéfice des jeunes agriculteurs, pour une durée de 5 ans.
Le conseil municipal vote ce dégrèvement
- **FPIC** - Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales - La commune percevra la somme de 528 € (en 2017, nous avons contribué pour 2532 €)
- **Questions diverses** :

Collecte des OM réorganisation = les enquêteurs passeront à domicile semaine du 11.10.18

Plateforme à la Fontaine. Nous devons revoir la communauté pour mettre au point différents aspects techniques.

L'estimation sera refaite

Le conseil autorise le dépôt d'un dossier DETR 2019

Sentiers pédestres : Pour ces sentiers, nous devons prendre un arrêté commun avec Lerné pour interdire la circulation des véhicules à moteur, par temps humide.

Elagage des peupliers : organisation d'une matinée le 13.10 à partir de 9 H : volontaires Didier- Philippe - Jean-Louis- Marylène - Corinne - Marianne.

Elagage du noyer au niveau du 84 vallée de verrière à réaliser cet hiver par CCCVL

ATELIERS MEMOIRE : ils seront organisés à THIZAY à partir du 29.11 jusque début mars 2019 tous les jeudis matin

Pommes du jardin de l'église ->cueillette par les élèves

Muret 24/26 Verrière : à terminer revoir l'équipe des maçons de la CCCVL

CHORALE à l'EGLISE le 9 DECEMBRE APRES-MIDI : antiphonie et Cœur à Choeur

Vœux Thizay le 4 janvier 2019 à 19 H

Vœux de la CCCVL le 21.01.2019 à 19 H à CHOUZÉ SUR LOIRE

PROCHAIN CONSEIL : 22.11.2019 à 19 H

REUNION CCAS pour les colis et repas : 9.10.2018 à 14 h 30